RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 2570 /Agri.8

Objet:
Pisciculture.-

Astrida, le 5 octobre 1951.-

Révérend Père,

En annexe à la présente, j'ai l'honneur de vous faire parvenir une somme de 5.000 frs. mise à votre disposition et destinée à la création d'un vivier.

Je vous saurais gré de vouloir bien m'accuser réception de cette somme.

Monsieur l'Ingénieur Forestier Renier se rendra sur place dès que possible pour fournir éventuellement des conseils nécessaires.

Veuillez agréer, Révérend Père, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

Au Révérend Père
[illegible]
à